

Procès-verbal de la séance extraordinaire du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tenue le **19 août 2026**, via la plateforme Teams ou au Centre de services scolaire situé au 102, rue Jacques-Cartier à Gaspé. La rencontre est présidée par madame Marie-Pier Denis, présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur J. Antonio Blouin (administrateur)	☒
Madame Marie-Pier Denis (présidente)	☒
Madame Johanne Déry (administratrice)	☒
Madame Pascale Déry (administratrice)	☒
Madame Chantal Dufort (administratrice)	☒
Madame Marie-Joëlle Gélinas (administratrice)	☒
Monsieur Félix Guay-Vachon (administrateur)	☒
Madame Carline Minville (administratrice)	☒
Monsieur Steve Miousse (administrateur)	☒
Monsieur Rénauld Roy (administrateur non-votant)	☒
Madame Mona Sirois (administratrice)	☒
Madame Josée Synnott (directrice générale)	☒
Madame Katia Gagnon (directrice générale adjointe)	☐
Monsieur Yves Marcotte (secrétaire général)	☒

INVITÉ :

1.0 GÉNÉRAL

1.1 Ouverture de la réunion et constatation du quorum

La réunion est ouverte sous la présidence de madame Marie-Pier Denis. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulière et valablement ouverte.

1.2 Présidence et secrétariat de la rencontre

Madame Marie-Pier Denis agit à titre de présidente de la rencontre, et monsieur Yves Marcotte agit à titre de secrétaire.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Marie-Pier Denis fait la lecture de l'ordre du jour.

CA-2608-001

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE par, madame Chantal Dufort, **ET APPUYÉE** par, madame Johanne Déry, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1.4 Prestation de serment de madame Marie-Joëlle Gélinas

Madame Marie-Joëlle Gélinas, nouvelle administratrice représentant le personnel d'encadrement, prête serment et entre officiellement en fonction.

1.5 Prestation de serment de madame Johanne Déry

Madame Johanne Déry, nouvelle administratrice représentant le personnel d'encadrement, prête serment et entre officiellement en fonction.

1.6 Prestation de serment de madame Mona Sirois

Madame Mona Sirois, nouvelle administratrice représentant le personnel d'encadrement, prête serment et entre officiellement en fonction.

1.7 Période de questions du public

Aucune question du public

2.0 DIRECTION GÉNÉRALE

2.1 Entente de gestion et d'imputabilité 2026-2027

ATTENDU QUE la Loi 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation, a notamment introduit l'obligation pour les centres de services scolaires de conclure annuellement avec la ministre de l'Éducation une entente de gestion et d'imputabilité;

ATTENDU QUE l'Entente de gestion et d'imputabilité est conclue conformément à l'article 214.4 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 8 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, le pouvoir de conclure une entente avec un ministère du gouvernement du Québec relève du conseil d'administration;

ATTENDU QUE la ministre de l'Éducation a transmis, le 26 juin 2026, au Centre de services scolaire des Chic-Chocs son Entente de gestion et d'imputabilité pour l'année scolaire 2026-2027;

ATTENDU QUE cette entente établit les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles devant guider le déploiement de l'offre de services du Centre de services scolaire pour la période visée;

ATTENDU QUE cette entente s'inscrit en cohérence avec le Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation ainsi qu'avec le Plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Chic-Chocs;

ATTENDU QUE la direction générale du Centre de services scolaire, à titre de première dirigeante, assume la responsabilité de la mise en œuvre de l'entente et, plus particulièrement, de l'atteinte des objectifs et des cibles qui y sont prévus;

CA-2608-002

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, madame Pascale Déry, **ET APPUYÉE** par, monsieur Félix Guay-Vachon, **IL EST RÉSOLU :**

QUE le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs approuve l'Entente de gestion et d'imputabilité 2026-2027 à intervenir avec la ministre de l'Éducation;

QUE la présidente du conseil d'administration soit autorisée à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, l'Entente de gestion et d'imputabilité 2026-2027;

QUE la direction générale assure la mise en œuvre de l'entente, le suivi de l'atteinte des objectifs et des cibles ainsi que les redditions de comptes requises auprès du ministère de l'Éducation.

3.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

Aucun point

4.0 SERVICE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES

Aucun point

5.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun point

6.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun point

7.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun point

8.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

8.1 Services professionnels en ingénierie pour des travaux de réfection de l'enveloppe extérieure et autres travaux au Centre Champagnat

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Chic-Chocs a obtenu l'acceptation des projets soumis au programme gouvernemental « *Maintien des bâtiments, mesure 50621* » ainsi que « *Travaux prioritaires en maintien d'actifs contribuant à assurer la santé et la sécurité des personnes ou l'intégrité du bâtiment ou du service, mesure 50627* »;

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Chic-Chocs a procédé à un appel d'offres public publié sur SEAO le 23 janvier 2026, conformément aux dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et de ses directives afin d'octroyer un contrat à la firme d'ingénierie dont la note finale basée sur l'évaluation de qualité est la plus élevée, pour les travaux de réfection de l'enveloppe extérieure et des autres travaux au Centre Champagnat de Sainte-Anne-des-Monts, Appel d'offres : 20118736 / Projet : 3071M2425 / 3071P2425;

ATTENDU que la mesure 50621 – Projet 3071M2425, le montant approuvé par le MEQ est de 1 162 984,29 \$;

ATTENDU que la mesure 50627 – Projet 3071P2425, le montant approuvé par le MEQ est de 4 214 977 \$;

ATTENDU que cet appel d’offres visait l’adjudication d’un contrat à une firme d’ingénierie pour l’obtention de services professionnels dans le cadre d’un projet pour les travaux de réfection de l’enveloppe extérieure et autres travaux au Centre Champagnat;

ATTENDU les offres reçues :

Soumissionnaire	Provenance	Rang	Conforme	Recommandation
WSP	Québec, QC	1	Oui	Oui
Stantec	Montréal, QC	2	Oui	Non
BPA	Montréal, QC	3	Oui	Non

ATTENDU que le comité de sélection du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, chargé de faire l’analyse de la qualité, recommande d’entreprendre des négociations de prix avec la firme d’ingénierie WSP dont la note finale de qualité a été la plus élevée;

ATTENDU que le directeur du Service des ressources matérielles, de l’approvisionnement et du transport scolaire recommande l’adjudication du contrat à la firme d’ingénierie WSP;

ATTENDU que le montant conclu sera réajusté en fonction de la méthode à pourcentage lorsque la nouvelle estimation des coûts sera mise à jour;

ATTENDU que les frais de déplacement ainsi que le montant pour le monte-personne sont exclus;

ATTENDU que la répartition de l’offre se divise en 2 projets; 3071M2425 au coût de 225 450,72 \$ et projet : 3071P2425 au coût de 63 588,66 \$;

ATTENDU qu’il est requis, pour assurer la pérennité et la conformité des installations, de procéder à l’adjudication du contrat au soumissionnaire recommandé;

Monsieur Félix Guay-Vachon suggère une modification au 5^e ATTENDU au texte de la résolution, en remplaçant les mots « l’adjudication d’une firme d’ingénierie » par « à une firme d’ingénierie ».

CA-2608-003

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE par, monsieur Félix Guay-Vachon, **ET APPUYÉE** par, madame Chantal Dufort, **IL EST RÉSOLU :**

- D’ADJUGER** à la firme d’ingénierie WSP le contrat pour les services professionnels dans le cadre du projet pour les travaux de réfection de l’enveloppe extérieure et d’autres travaux au Centre Champagnat situé à Sainte-Anne-des-Monts, conformément à l’appel d’offres public numéro 20118736 (projet 3071M2425 / 3071P2425), pour un montant de 289 039,38 \$ *avant taxes*, donc un montant *total, taxes incluses de :* 332 323,03 \$;
- DE MANDATER** le directeur du Service des ressources matérielles, de l’approvisionnement et du transport scolaire à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tous les documents requis à la conclusion et à l’exécution du contrat.

8.2 Vente d’une entreprise de transport scolaire

ATTENDU l’article 297 de la Loi sur l’instruction publique;

ATTENDU l’article 76 du Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs;

ATTENDU l'article 43 du contrat de transport exclusif 2022-2028;

ATTENDU la demande faite par l'entreprise *Transport P.F. Couture Inc.*, à l'effet d'autoriser la vente de son entreprise de transport à *Groupe Swiftrans Inc.* (circuit No. 041 à l'école C.-E.- Pouliot);

ATTENDU l'analyse faite par le Service du transport scolaire;

CA-2608-004

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, monsieur J. Antonio Blouin, **ET APPUYÉE**, par, madame Pascale Déry, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, d'approuver la vente de *Transport P.F. Couture Inc.* à *Groupe Swiftrans Inc.* pour le circuit 041.

9.0 SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Aucun point

10.0 SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun point

11.0 INFORMATION ET CORRESPONDANCE

11.1 Nouvelles et correspondance de la présidence

La présidente du conseil d'administration, madame Marie-Pier Denis, profite de cette rentrée scolaire pour souhaiter, au nom de l'ensemble des membres du conseil, une excellente année 2026-2027 à tout le personnel du Centre de services scolaire des Chic-Chocs ainsi qu'à tous les élèves.

Elle souligne que la rentrée représente chaque année un moment privilégié, marqué par une énergie renouvelée, de nouveaux projets et surtout par un engagement collectif envers la réussite et le bien-être des élèves.

Elle tient à remercier sincèrement tous les membres du personnel qui, partout sur le vaste territoire du CSSCC, contribuent quotidiennement à cette importante mission éducative. Par leur engagement, leur professionnalisme et leur collaboration, ils font une réelle différence dans le parcours des élèves.

La présidente souhaite également aux élèves une année remplie de découvertes, de réussites et de beaux défis. Elle les invite à croire en leurs capacités, à persévérer et à profiter pleinement de toutes les occasions d'apprendre et de grandir.

Au nom du conseil d'administration, elle souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et une très belle année scolaire 2026-2027.

11.2 Nouvelles et correspondance de la direction générale

La directrice générale, madame Josée Synnott, informe les membres du conseil d'administration que la rentrée des gestionnaires du Centre de services scolaire des Chic-Chocs s'est tenue les 18 et 19 août derniers, à Grande-Vallée.

Elle mentionne que ces deux journées se sont très bien déroulées et qu'elles ont permis de réunir l'ensemble des gestionnaires dans un esprit de collaboration, de mobilisation et de cohésion en vue de la nouvelle année scolaire. Cette rencontre a notamment permis d'échanger sur les grandes orientations et les priorités pour l'année 2026-2027, de partager une vision commune des défis à venir et de réaffirmer l'importance du travail d'équipe à l'échelle de l'ensemble du territoire.

La directrice générale souligne la qualité des échanges, l'engagement des gestionnaires ainsi que l'énergie positive qui s'est dégagée de ces deux journées. Elle considère que cette rencontre constitue un excellent point de départ pour amorcer la nouvelle année scolaire avec confiance et mobilisation autour de la mission première du CSSCC : la réussite de tous les élèves.

11.3 Nouvelle du comité de parents

Aucune rencontre du comité de parents n'a eu lieu.

12.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public

13.0 FIN DE LA RENCONTRE

13.1 Levée de la rencontre

CA-2608-005

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE par, madame Mona Sirois, **ET APPUYÉE** par, madame Pascale Déry, **IL EST RÉSOLU** de lever la séance.

Il est 19 h 57.

Marie-Pier Denis
Présidente de la rencontre

Yves Marcotte
Secrétaire général